

Agir ensemble pour les Droits de l'Homme ; Association des deux rives ; Association internationale de défense des artistes victimes de la répression dans le monde (AIDA) ; Alliances sans frontières (ASF) ; Association de défense des droits de l'Homme au Maroc (ASDHOM) ; Association des marocains de France (AMF) ; Collectif des accidentés du travail, handicapés et retraités pour l'égalité des droits (CATRED) ; Comité catholique de lutte contre la faim et pour le développement (CCFD) ; Centre de recherches et d'initiatives de solidarité internationale (CEDETIM) ; Centre d'initiative citoyenne et d'accès aux droits des exclus (CICADE) ; Service œcuménique d'entraide (CIMADE) ; Centre d'information et d'études sur les migrations internationales (CIEMI) ; Comité médical pour les exilés (COMEDE) ; Coordination nationale des sans-papiers ; Droits devant !! ; Emmaüs France ; Forum marocain pour la vérité et la justice, section française ; Forum réfugiés ; Groupe d'information et de soutien des immigrés (GISTI) ; Ligue communiste révolutionnaire (LCR) ; Ligue des droits de l'Homme (LDH) ; Migrant contre le sida ; Migrations santé ; Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) ; Parti communiste français (PCF) ; SUD-PTT ; Théâtre du Soleil

Paris, le 12 février 2002

Monsieur l'Ambassadeur,
Ambassade d'Australie
4, rue Jean Rey,
75015 Paris
fax : 01 40 59 34 16

Monsieur l'Ambassadeur

A en juger par divers mouvements de révoltes d'étrangers détenus dans plusieurs camps dans votre pays, à en juger aussi par certaines déclarations de responsables politiques, l'Australie ne souhaite plus accueillir et protéger de demandeurs d'asile. En août puis en octobre 2001, deux bateaux ont été empêchés de pénétrer dans ses eaux territoriales. Actuellement, des centaines de demandeurs d'asile - notamment afghans et irakiens - sont maintenus dans des camps, parfois depuis des mois, où les conditions de vie sont très pénibles. Dans le camp de détention de Woomera, en lisière du désert, à 600 kilomètres au nord d'Adélaïd, les détenus se mutilent et tentent de se suicider pour protester contre les traitements qui leur sont réservés.

Cette politique nous paraît condamnable. L'Australie a signé la Convention de Genève de 1951 sur les réfugiés. Elle doit respecter ses engagements internationaux.

Les organisations signataires sont attachées au respect du droit d'asile. Elles le défendent en France et en Europe, où il est également fragilisé. Ce droit est universel. Il est garanti par l'Organisation des Nations unies. Tous les citoyens de la planète sont fondés à en défendre l'application où que ce soit dans le monde dès lors qu'il paraît menacé.

C'est pourquoi les organisations signataires appellent à un rassemblement de protestation le mardi 12 février à 18h30 devant votre ambassade. Elles espèrent que cette initiative contribuera à pousser votre gouvernement à protéger les réfugiés qui sollicitent l'aide de votre pays.

Ces organisations souhaitent vous faire part de leur position pour que vous puissiez la transmettre à votre gouvernement. Dans cette perspective, elles vous demandent de recevoir une délégation au moment du rassemblement.

Vous remerciant de bien vouloir accepter cette rencontre, nous vous prions, Monsieur l'Ambassadeur, de recevoir l'expression de nos salutations distinguées,

Nathalie Ferré
Présidente du Gisti
Pour l'ensemble des organisations signataires